

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Franceville : fuite de plusieurs femmes après l'accouchement

N.O.

Franceville/Gabon

La maternité de l'hôpital de l'amitié sino-gabonaise de Franceville vit depuis plusieurs années, et ce, jusqu'à ce jour un phénomène social pour le moins étrange. La fuite après l'accouchement de nombreuses parturientes. D'une part, il y a les femmes de tous les âges, qui n'ont jamais fait l'objet de visites prénatales pendant leur grossesse, en dépit des facilités offertes par la Cnamgs. De l'autre, des filles âgées de moins de 18 ans qui ne bénéficient pas de la gratuité de l'accouchement. Le mode opératoire des premières citées ? Elles se présentent à la maternité quand elles sont en travail, sans carnet, sans certificat de grossesse, ni examen prénatal. Et lorsqu'elles ont fini de donner la vie, elles s'enfuient nuitamment. Conséquence : elles n'ont pas d'attestation d'accou-

chement permettant de déclarer la naissance de leur enfant. Idem pour les mineures de moins de 18 ans, qui paient le ticket modérateur à hauteur de 16800 francs. Là encore, il se trouve qu'elles n'ont pas souscrit à cette assurance favorable aux personnes économiquement faibles. Dépourvues de moyens permettant de régler les frais d'hôpital, ces parturientes prennent la poudre d'escampette, en escaladant parfois la barrière, avec tous les risques que cela comporte.

"Les cas de fuite sont réguliers. À beau leur expliquer que si elles n'ont pas d'argent, ce n'est pas bien grave, on les laissera sortir, elles n'en font qu'à leur tête. Et après, elles reviennent vers nous, lorsque les enfants ont l'âge d'aller à l'école, ou lorsque ces derniers passent un examen. Vu qu'ils ne possèdent pas d'acte de naissance", explique Mireille Dibo Ndounou, la directrice de l'hôpital.



Photo : Nadège Ontounou

Les carnets abandonnés par des parturientes.

La responsable du service maternité, Annique Ollende, tient à son bureau un carton rempli de carnets de maternité des mères qui ont pris leurs jambes à leur cou. Le résultat, c'est évi-

demment le nombre élevé d'enfants apatrides.

" J'appelle les femmes à faire leurs visites prénatales quel que soit leur statut sérologique, c'est une question de

santé. Les visites, les examens et l'accouchement, même par césarienne, sont gratuits. Celles qui ont fait correctement leurs visites ne paient rien ", insiste Mme Ollende.

Le clin d'œil de *Lybek*



Mouila : un coup de feu accidentel lui coûte son bras gauche

Gloire Junaël MOUBEDI BIGOGO
Bongolo/Gabon

A LOÏSE Boussougou, Gabonais, la cinquantaine, vient de vivre un drame qui le marquera pour le restant de ses jours. En effet, ce dernier a perdu son bras gauche à la suite d'un coup de feu accidentel déclenché par arme de type calibre 12. C'était dans la forêt de Moukongo, à 18 km de Saint-Martin des-Apindzi, à quelques encablures de Mouila. Le jour des faits, très tôt dans la matinée, Aloïse Boussougou décide d'aller visiter ses plantations de banane et de canne à sucre exposées régulièrement aux attaques des pachydermes et autres bêtes dévastatrices. C'est donc avec son fusil de chasse à l'épaule et sa machette en bandoulière que l'homme quitte son domicile sans accompagnateur. Une fois sur les lieux, il s'attelle à la tâche jusqu'à 14 heures, avant de reprendre la route du village.



Photo : Bigogo

Aloïse Boussougou sur son lit d'hôpital.

Sur le chemin de retour, le cinquagénaire coupe du bois pour les besoins domestiques. C'est en tenant son fagot d'une main et son calibre 12 chargé à l'épaule – qui plus est sans cran de sûreté –, qu'il repart de la brousse. Malheureusement, à mi-parcours, Aloïse Boussougou trébuche et tombe du côté de l'épaule où se trouvait le fusil, lequel déclenche aussitôt le tir. L'homme est touché au bras gauche. Seul

dans la forêt, ses hurlements ne parviennent aux oreilles de personne. Afin de stopper un tant soit peu l'hémorragie, il attache un vêtement sur la blessure. Parvenu au village, le blessé est transporté à l'hôpital de Bongolo, où les médecins n'avaient aucune alternative que de procéder à l'amputation du bras affecté. Aux dernières nouvelles, le pronostic vital du patient ne serait pas engagé.